

LE MOT DU MAIRE

*Pour vivre ensemble agréablement, les hommes ont inventé les lois et les règlements. Ces contraintes garantissent les **libertés** de tous en imposant à chacun **droits** et **devoirs**. Les respecter et les appliquer, c'est faire preuve de **civisme**. Je vous invite tous à faire les efforts nécessaires pour qu'il en soit ainsi.*

Quelques exemples :

Respecter l'environnement : utiliser au mieux les containers et bennes, recycler ses déchets verts en compost, tronçonner, tondre, faire le bruit juste nécessaire, et pendant les horaires autorisés (penser aux petits enfants et aux cheveux blancs). Respecter les règles de circulation et de stationnement : limiter sa vitesse, s'arrêter aux stops,

stationner sur la chaussée - les trottoirs, là où il a été possible d'en faire, sont pour les piétons.

En toutes circonstances et à tout moment pensons que des enfants nous regardent, nous observent, nous imitent. Montrons tous l'exemple.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*

Au dernier conseil municipal...

Deux décisions importantes pour les personnes concernées :

- Les riverains de l'avenue du Bois-de-Givry se plaignaient depuis un certain temps des confusions causées dans la distribution du courrier par la présence d'une double numérotation, les mêmes numéros se retrouvant en partie haute pour les maisons appartenant au Clos de Givry et en partie basse pour les maisons appartenant aux Dragées. Soucieux de résoudre ce problème, le conseil municipal a décidé de



Les Livryens s'étaient déplacés nombreux le 11 novembre pour la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de l'armistice de 1918, dont une soixantaine d'enfants et de parents, à la grande satisfaction des anciens combattants.

débaptiser cette voie, de l'entrée du Domaine d'Artemis jusqu'à son débouché sur la rue du Four-à-Chaux et de lui donner le nom de rue des Mardelles, du nom d'une parcelle de bois de ce secteur figurant sur les plans depuis le Moyen Age, avec une nouvelle numérotation. Les riverains en seront bien sûr avertis individuellement.

- Dans le cimetière, un certain nombre de concessions - trentenaires en particulier - arrivent à échéance et la commune va entreprendre une procédure de reprise de ces concessions. Les personnes désirant les voir renouvelées doivent donc se présenter le plus rapidement possible en mairie. D'autre part, il est rappelé aux propriétaires de toute concession, qu'il y ait un monument ou pas, qu'ils doivent entretenir celle-ci, en particulier pour ce qui concerne les mauvaises herbes, et, dans le cas de concessions perpétuelles, qu'ils doivent veiller à l'état de la semelle en béton, remédier aux affaissements, etc.

Recensement

Le prochain recensement général aura lieu au printemps prochain, du 8 mars au 3 avril 1999.

Les personnes intéressées par la fonction d'agent recenseur peuvent adresser dès maintenant leur candidature par courrier au secrétariat de la mairie.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris fin septembre le décès à 43 ans de Didier Josen, employé communal de 1977 à 1997.

Nos pensées vont vers son épouse et ses enfants, ainsi que sa nombreuse famille.

Horaires d'ouverture de la mairie et du C.C.A.S.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
MARDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
MERCREDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
JEUDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
VENDREDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 17 H 30
SAMEDI (sauf C.C.A.S.)	9 H 00 à 12 H 00	



Régnant sans partage depuis 1962 sur l'entrecôte, le filet mignon et le pâté de campagne, M. et Mme Lauverjon ont décidé de passer le relais à leur fils Dominique et à leur belle-fille, qui continueront à nous servir de la viande de 1^{er} choix. Ils vont prendre un repos bien mérité et nous leur souhaitons une longue et paisible retraite du côté de Valence-en-Brie.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles se dérouleront au mois de juin prochain et les ressortissants de tous les pays membres de la C.E.E. peuvent y participer.

L'inscription sur les listes électorales doit se faire avant le 31 décembre 1998. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

C.L.S.H. CENTRE DE LOISIRS

La convention passée entre les communes de Livry et de Vaux-le-Pénil relative à la mise à disposition d'un quota de places dans le C.L.S.H. de Vaux pour les enfants de Livry contre une participation financière de la mairie de Livry (66 F/enfant/jour) donne pleine satisfaction à toutes les parties concernées.

La fréquentation de ce service étant en progression, la commune a pris la décision d'augmenter le nombre de places qui vous sont proposées. Si vous êtes intéressé, voici le rappel de la marche à suivre :

- demande d'inscription obligatoire par courrier auprès de la mairie de Livry
- un courrier réponse de la mairie de Livry vous donne l'accord

- muni de cette réponse, vous pourrez inscrire votre enfant auprès du service Enfance de la mairie de Vaux, qui gère le centre de loisirs.

En parallèle, la commune de Livry fournit la liste exacte des enfants à la mairie de Vaux.

Votre paiement s'effectue auprès de la mairie de Vaux et est déterminé selon le revenu et le quotient familial.



Été fertile en travaux pour la S.N.C.F. puisque, outre le remplacement du pont du Pet-au-Diable, elle a procédé à Livry à la démolition de l'ancienne maison de garde-barrière - abandonnée, vandalisée et dernièrement murée - et à la réalisation d'un parking à son emplacement, ainsi qu'à l'allongement du quai direction Melun vers le passage à niveau, ce qui réduit les risques pour les personnes devant traverser les voies.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Rentrée réussie en septembre dans les deux écoles, avec l'arrivée en maternelle d'un nouvel instituteur, M. Gauthier, à qui nous souhaitons la bienvenue à Livry.

Prévisions d'effectifs scolaires

Vu les difficultés à établir le plus précisément possible les effectifs scolaires pour les années à venir, nous vous demandons de bien vouloir venir en mairie inscrire vos enfants nés depuis 1996, si bien sûr vous ne l'avez déjà fait.

- Si vous venez de vous installer à Livry, cette démarche permettra en même temps de vous présenter les différents

Il est rappelé que la benne destinée aux encombrants est accessible aux services techniques les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois. Une benne destinée aux déchets verts est également à disposition.

services que la commune met à votre disposition (C.C.A.S., C.L.S.H., etc.), de vous inscrire sur les listes électorales...

- Si vous habitez Livry depuis un moment et avez des enfants dans ces âges, venez vérifier qu'ils sont bien inscrits sur nos listes,

- Si vous quittez la commune, pensez à venir le signaler en mairie pour la radiation de sur ces mêmes listes.

D'avance merci.



Avant les vacances de la Toussaint, sortie cycliste pour les classes de C.M. 1 - C.M. 2 jusqu'au fief des Époisses, entre Bombon et Mormant. Outre l'intérêt de la visite - pigeonnier, grange de 500 mètres carrés avec charpente du XIV^e siècle, etc., le tout commenté par une conférencière remarquable -, ce fut une première mise en jambes pour la « ronde cyclo » de juin prochain qui, sur une semaine, permettra à la classe de C.M. 2 de découvrir le patrimoine du département en parcourant une cinquantaine de kilomètres chaque jour.

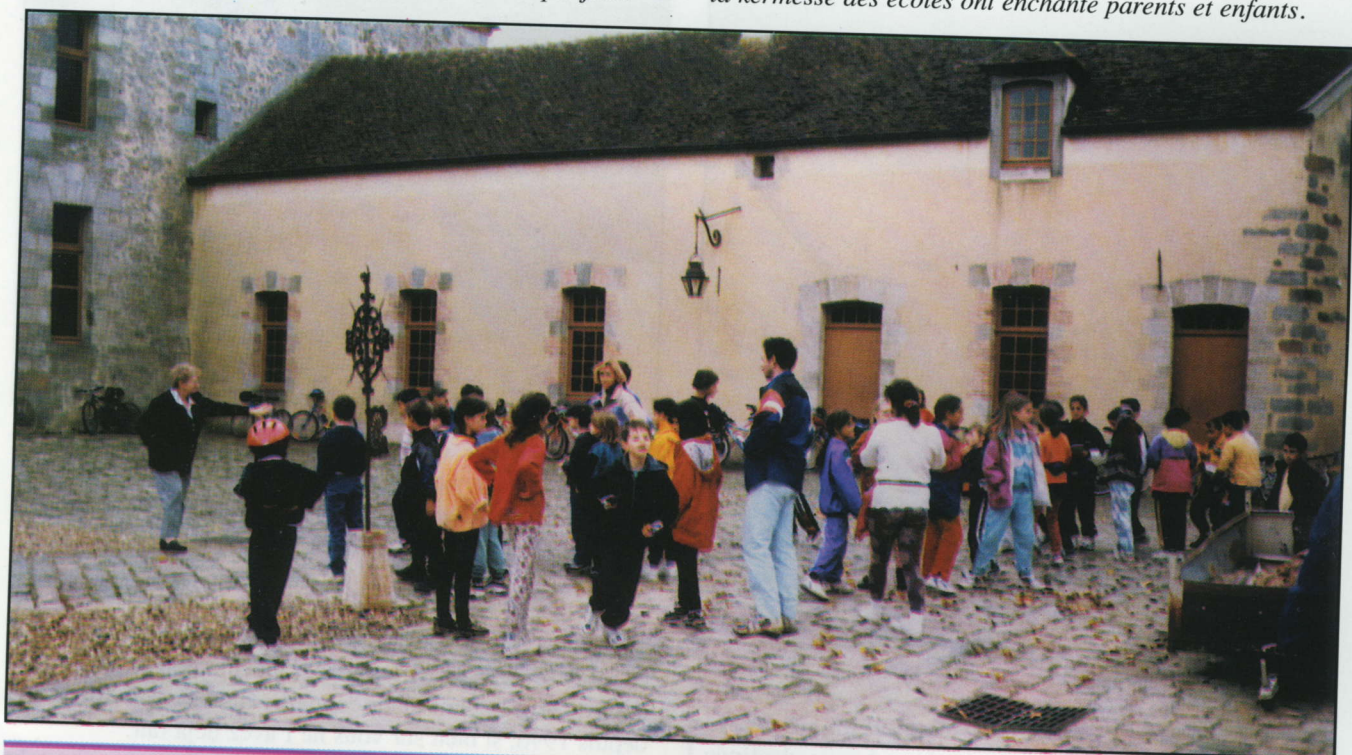
Gare aux chiens !

Quelques Livryens s'émeuvent - à juste titre - du nombre de chiens errants et des dégâts qu'ils causent (poubelles éventrées, plantations brûlées par les urines, excréments un peu partout) ou pourraient causer (irrésistible attrait pour les bas de pantalons des cyclistes et distributeurs de courriers divers).

Il est donc rappelé aux maîtres de nos « amis » les chiens qu'ils sont responsables de leurs animaux et doivent veiller à ce qu'ils ne créent pas de désordres sur la voie publique



Le 6 juin, les danses, les multiples stands et animations de la kermesse des écoles ont enchanté parents et enfants.



Loto des écoles samedi 12 décembre - Loto des écoles samedi 12 décembre



ATTENTION TRAVAUX

Dans le cadre du programme triennal de voirie, étaient programmés en 1998 l'enfouissement des réseaux E.D.F. et France Telecom ainsi que la chaussée de la rue des Juifs et de l'avenue du Bois-de-Givry. Des problèmes d'alignement ayant causé quelque retard pour cette dernière, elle est repoussée à 1999, en même temps que la première tranche de la place.

Pour ce qui est de la rue des Juifs, les travaux sont terminés, les nouveaux lampadaires sont posés, un vrai coup de jeune. Quant à la disparition des fils aériens et des poteaux, à part les hirondelles, nul ne s'en plaint !



*Ci-dessous, avant les travaux ; tout en bas : maintenant.
Un sacré changement !*



Enfouissement des réseaux aériens E.D.F. et France Telecom, suppression des poteaux, reprise des évacuations d'eaux pluviales, caniveau central, chaussée bitumée : la totale ! La rue des Juifs débarrassée de ses multiples fils et poteaux donne une idée de ce que seront les mêmes travaux prévus sur la place en 1999 et 2000.





Au début de l'été, travaux de remplacement du collecteur d'eaux usées avenue Javal.

JEUNESSE

En direct du C.M.J.

Alors les jeunes du C.M.J., on prépare le projet de piste cyclable et un goûter pour les personnes âgées de la commune ! Voilà bien des démarches pour organiser tout ça !

En juin dernier, nous avons reçu des représentants du conseil municipal jeunes de Bois-le-Roi. Nous avons pu à cette occasion leur exposer nos projets et eux nous parler des leurs.

Ci-dessous : les jeunes de Bois-le-Roi et Livry travaillent avec les élus adultes.



Depuis les vacances nous nous sommes remis au travail avec pour objectif la préparation de l'après-midi avec les personnes âgées du 7 novembre : goûter et jeux sont au programme.

A bientôt !

Le C.O.S. (Comité des œuvres sociales du personnel communal) édite cartes postales et cartes de vœux. Renseignez-vous en mairie.

PRÉPARONS-NOUS A L'EURO

Dans trois ans, nous compterons, nous paierons et serons payés en euros, changement beaucoup plus radical que celui des « anciens » aux « nouveaux » francs. Avec une valeur approximative de 6,50 F pour 1 euro, la conversion automatique ne va pas de soi, loin s'en faut.

La période du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001, pendant laquelle francs et euros coexisteront, devra être mise à profit pour apprendre à penser en euros, à trouver de nouveaux repères et à convertir sans calculatrice les prix.

Quatre étapes nous attendent :

- le 1^{er} janvier 1999, l'euro deviendra la monnaie officielle de onze pays de l'Union européenne. Date symbolique, mais sans grande incidence sur notre vie quotidienne ;
- du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001, le franc demeure la monnaie courante, mais le double affichage des prix et des services se généralisera ;
- le 1^{er} janvier 2002, mise en circulation des pièces et billets européens, avec retrait progressif des francs. Prix, factures, salaires, pensions, retraites, etc., tout sera exprimé en euros ;
- le 1^{er} juillet 2002, le franc aura totalement disparu.

Quelques exemples calculés sur la base actuelle de 1 euro = 6,50 F :

- 1 timbre-poste : moins de 50 cents (prononcer « sans ») ou centimes (les deux appellations sont autorisées)
- 1 baguette : 60 cents
- 1 litre d'huile : 2 euros
- 1 visite chez le généraliste : 20 euros
- 1 paire de chaussures : 50 euros
- 1 téléviseur : entre 300 et 500 euros
- votre abonnement à Livry-Info : ?



ANIMATION

Plein succès pour le 16^e bric-à-brac organisé par le Comité d'Animation le 20 septembre.

A qui, à quoi doit-on cette ambiance chaleureuse ?

- à la parenthèse dans le mauvais temps qui, ce week-end là, laissait le soleil chauffer les sourires ?
- aux brocanteurs d'un jour qui, dès avant 7 heures, installaient leur étal et commençaient à marchander ?



- à Machon, cette chanteuse toute en contrastes : de frêle apparence, presque cachée derrière son orgue de Barbarie, et à la voix si puissante ?

- à ce passionné et passionnant admirateur... de son fils et des photos prises par celui-ci sur les îles Kerguelen et l'Antarctique et exposées dans la cave de la Villa du Nil ?

- au convivial pot-au-feu ?

- à tous les Livryennes et Livryens qui, depuis plusieurs jours et bénévolement, ne ménageaient pas leur temps ni leur énergie pour que réussisse cette fête rassemblant tout le village ?

Plein succès pareillement et ambiance chaude le 16 octobre dans la cave de la Villa du Nil pour la soirée irlandaise. Tous les ingrédients étaient réunis pour que les 80 convives passent un bon moment dans la bonne humeur : excellent repas typique préparé avec soin par Charly, la traditionnelle bière pression, l'irish coffee, le tout sur fond de superbes ballades irlandaises, de chansons folkloriques et de giges endiablées interprétées avec brio par les dix musiciens du groupe Irland, le public tapant dans ses mains et reprenant en chœur au refrain...

Prochaine soirée prévue : le 10 décembre, un spectacle sur les Droits de l'homme, par la troupe du Bateau Ivre ; pour le début 99, du jazz New Orleans avec repas typique de la Louisiane, une soirée jeux de société, etc.

Si vous avez d'autres idées, le Comité d'Animation tiendra son assemblée générale le vendredi 11 décembre à 20 h 30 à la Villa du Nil : venez nous rejoindre et nous essaierons de les réaliser.



Ci-dessus : le pot-au-feu semble appétissant...

Ci-contre : vieux bidons, vieilles fringues, vieilles connaissances, on trouve de tout sur la brocante.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes), Mme Jean, 01 60 68 71 05
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes), Ph. Bailly, 01 60 68 75 75
- pour la Sablonnière (170 personnes), Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.





Chaude ambiance à la cave de la Villa du Nil lors de la soirée irlandaise : Guinness is good for you, isn't it !



HISTOIRE DE LIVRY

Certains d'entre vous, Livryens de plus ou moins fraîche date ou Livryens de souche, s'intéressent sans doute à l'histoire de notre village ; certains autres - ce sont parfois les mêmes - ont en leur possession des fragments, des vestiges, des témoins de cette histoire, leur venant de leur famille, de leurs observations curieuses, voire de leur potager, telle cette monnaie du xv^e siècle trouvée entre deux pieds d'aubergines.

En liaison avec l'A.C.A.M.E. (Association pour la carte archéologique de Melun et ses environs), un projet est en train de naître qui consisterait à réunir toutes ces données fragmentaires afin de publier - sous une forme qui reste à

Le méchoui du 13 juin, un grand moment de convivialité.



Dernière minute :
le Comité d'Animation propose le
samedi 23 janvier 1999 dans l'église
un concert de Gospel avec le groupe
des HOPEFUL SINGERS
Réservez votre soirée.

définir - ce qui, sans être une «histoire» de Livry, serait néanmoins la somme des faits avérés et certains dont nous disposons à l'heure actuelle sur Livry.

Si vous souhaitez participer à ce projet, si vous avez des éléments de nature à éclairer cette connaissance, je vous propose de prendre contact avec Ph. BAILLY au 01 60 68 75 75 ou avec J.-C. LE BLAY au 01 64 52 59 13 (après 20 h 30).

Ph. B.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

**La collecte sélective,
 c'est pour bientôt !**

Notre environnement est important, nous en sommes tous d'accord. Il n'empêche que chacun d'entre nous produit chaque année de plus en plus de déchets. Il est donc indispensable de les éliminer « le plus proprement possible ».

C'est pourquoi le Syndicat mixte intercommunal de traitement des ordures ménagères (S.M.I.T.O.M.), auquel Livry participe, prépare actuellement un programme dans lequel 300 millions de francs seront consacrés à la construction d'une nouvelle usine de traitement à Vaux-le-Pénil en remplacement de l'ancienne devenue obsolète.

C'est pourquoi, également, afin de permettre le recyclage d'un pourcentage important des déchets ménagers (30 à 50 %), il devient nécessaire d'organiser une collecte sélective de ces déchets.

Les communes de l'agglomération melunaise ont décidé d'étudier et de mettre en œuvre cet objectif collectivement dans le cadre du S.I.G.U.A.M., qui dispose des moyens nécessaires et afin de profiter au mieux de l'effet d'échelle pour limiter les conséquences financières. L'objectif est de réaliser les premières collectes sélectives en 1999.

Ce type de collecte suppose que chaque habitant réalise chez lui un premier tri de ses déchets (verre - papier - emballages - déchets verts - autres). C'est pourquoi des informations précises - et des moyens - seront fournis le moment venu.

La collecte sélective sera un enjeu important pour l'année qui vient.

Kangourou : il avale tout

Ou plutôt il met dans sa poche tous les produits toxiques qui ne peuvent être mis en décharge : médicaments, batteries, huiles de vidange ou végétale, peintures, colles, vernis, solvants, aérosols, piles, tubes au néon, produits chimiques divers, etc.

Le camion Kangourou collecte et, après tri, confie à des installations spécialisées ce qui doit être traité, recyclé ou éliminé. Il stationne place de l'Église, de 16 h à 18 h 30. Prochains passages : 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin.

RECENSEMENT MILITAIRE

La loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 définit de nouvelles modalités de recensement :

L'âge de présentation en mairie est abaissé de 17 à 16 ans.

Recensement de janvier 1998 à janvier 1999 pour les jeunes nés en 1981 et 1982 :

MOIS DE NAISSANCE	MOIS DE RECENSEMENT
OCTOBRE	JANVIER 1999
NOVEMBRE	JANVIER 1999
DÉCEMBRE	JANVIER 1999

A partir de janvier 1999, les jeunes gens et jeunes filles nés en 1983 seront soumis à cette même obligation.

La page du D.A.M.

Objectif 2000

La préparation de l'opéra-rock événementiel « Le Maître des rêves et des couleurs », qui sera créé à Melun les 26 et 27 juin prochain et marquera le début des célébrations du passage à l'an 2000 organisées par le District de l'Agglomération Melunaise, va bon train.

Sponsors et partenaires se font connaître (parmi les généreux donateurs, la société CFM International, basée à Cincinnati, Ohio, U.S.A., dont le président est un certain G. Laviec), comédiens, chanteurs, figurants sont recrutés, auditionnés, répètent déjà, des cars vont être découpés et transformés en chars, le tout dans des locaux mis à disposition dans la zone industrielle de Vaux-le-Pénil. Mais on a aussi besoin de costumiers, de plasticiens, de soudeurs, de peintres, de personnes pour assurer les répétitions, la sécurité, l'habillage des comédiens, etc. Bref, si vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre à ce projet grandiose - plus de 25 000 spectateurs seront attendus sur

deux jours au spectacle -, si vous souhaitez « unir vos rêves et vos talents » dans le vaste élan initié par le D.A.M., contactez Rachel Papin au 01 60 56 55 96.

D'autre part, un C.D. quatre titres comportant les principaux extraits musicaux du spectacle écrit par Vava et Roger Candy vient de sortir et est en vente en mairie au prix de 30 F. Il vous donnera un avant-goût de l'événement : achetez-le, offrez-le à vos amis...



AFFAIRES SOCIALES

Téléphone C.C.A.S. : 01 60 59 04 00

Informations sociales en vrac :

- Le traditionnel repas du C.C.A.S. est prévu pour le dimanche 13 décembre à l'A.L.J.E.C. Toutes les personnes de soixante-huit ans et plus sont invitées, accompagnées de leur conjoint quel que soit son âge. Mais moyennant participation, il est ouvert à tous.
- Il se peut que quelques personnes âgées, nouvellement arrivées sur la commune par exemple, ne soient pas connues du C.C.A.S. et de ce fait ne bénéficient pas de tout ce à quoi elles peuvent prétendre (le repas pour les plus de soixante-huit ans par exemple). Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître auprès de Mme Pezzot.
- Comme chaque hiver, une allocation chauffage va être attribuée aux personnes non imposables ne dépassant pas un certain plafond de ressources (les chiffres retenus pour cette année ne sont pas encore connus). Renseignez-vous au C.C.A.S. fin janvier.
- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements au C.C.A.S.
- Une somme de 150 F est allouée aux jeunes effectuant leur service national sur présentation de leur titre d'incorporation. Se munir d'un R.I.B.
- Les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration de revenus peuvent trouver une aide efficace et discrète auprès de Mme Pezzot au C.C.A.S.



Le voyage annuel de nos anciens les a menés en juin dans la vallée de Chevreuse, avec visite du château de Dampierre.

● Le C.C.A.S. offre aux Livryens et Livryennes âgés de 75 ans et plus un colis de Noël qui leur sera porté à domicile par un membre du C.C.A.S.

Quelques téléphones à retenir :

● L'étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.

● Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41

● S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 09 - 01 60 60 89 70.

● Violences conjugales : 01 45 84 51 51.

● Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93.

● Dépistage anonyme : 01 64 14 25 13, centre médico-social, 6, rue Bontemps à Melun.

Allegio, un service de transport personnalisé

Allegio organise des liaisons régulières domicile-travail de grande couronne à grande couronne. Chaque personne définit son trajet, ses horaires de départ et d'arrivée et Allegio construit des lignes régulières en fonction des demandes exprimées. Chaque personne reçoit sa proposition, ses points de rendez-vous et choisit de s'abonner. Allegio est un véhicule confortable de 8 personnes, où vous pouvez lire, écrire, discuter, chacun est installé dans un fauteuil individuel, équipé d'un éclairage ainsi que d'un écritoire amovible et d'une radio individuelle.

Le titre de transport Allegio comprend un coupon carte orange. Ce nouveau type de transport est soutenu par le conseil régional et le Syndicat des transports parisiens.

Pour toute information supplémentaire, contactez le 01 64 49 67 67.

Vous avez des problèmes de santé et des difficultés pour vous soigner... une consultation gratuite peut vous aider.

Vous pouvez consulter gratuitement un médecin et être aidé par une assistante sociale et un agent administratif tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30, 46, rue Saint-Liesne à Melun dans les locaux du Réseau Ville-Hôpital.
Tél. 01 64 71 63 37.

ETAT CIVIL

Naissances :

CHEURET Thibault	le 07-07-1998
CHANTOISEAU Baptiste	le 23-07-1998
CUOIO Raphaël	le 29-08-1998
MONSARRAT Corentin	le 19-09-1998
CHANTREL Alexia	le 14-10-1998

Mariages :

PIEDNOEL Bruno et BEMELMANS Stéphanie	le 06-06-1998
LELOY Denis et DUMINIL Christelle	le 06-06-1998
FOLLET Jean-Paul et CAQUAIS Lisiane	le 06-06-1998
PIERROT Sébastien et GOMES DE FRIAS Anne-Marie	le 13-06-1998
BOUVET Patrick et GORRET Lydia	le 27-06-1998
DOUTRELON Arnaud et MALAGUTTI Karine	le 04-07-1998
LOVERA Olivier et BAHIER Véronique	le 11-07-1998
DAUVER François et SAVRY Isabelle	le 11-07-1998
PEYMAUD Marc et BOULAY Emmanuelle	le 11-07-1198
LEES-CANTEL David et SOUDY Elise	le 05-09-1998
THUREAU Jérôme et PISANELLI Florence	le 05-09-1998
CAMPIGLIO Marc et HAUTIN Nathalie	le 12-09-1998

Décès :

BRAGHINI Michel	le 11-04-1998
GENAMEZ Edouard	le 26-05-1998
HUBERT Hélène	le 26-05-1998
RIMEUR Pierre	le 26-08-1998
MIRATON Jacques	le 27-08-1998
GAREL René	le 29-08-1998

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Du nouveau sur la paroisse.

- Une boîte à lettres : 10, place de l'Église ;
- Un numéro de téléphone : 01 64 09 02 11, à votre disposition pour baptêmes, mariages, enterrements, catéchisme, en étroite collaboration avec Vaux-le-Pénil, horaires des messes et toutes questions pouvant vous intéresser.

Vous aimez votre petite église et vous souhaitez qu'elle continue à vivre ? Alors faites-vous connaître !

LE BATEAU IVRE

Le Bateau Ivre va fêter ses six ans d'expérience. Association de Jeunesse et d'Éducation populaire, son but, sensibiliser le plus large public à la notion des devoirs de l'homme grâce à l'art, est maintenu. Plus de 1 300 personnes ont pu apprécier lors des saisons précédentes les cinq spectacles produits par « Le Bateau Ivre » Théâtre.

Pour la saison 1998/1999, le conseil général de Seine-et-Marne a décidé de supprimer son aide à notre jeune compagnie professionnelle de théâtre. Aussi, pour continuer de présenter à notre public une programmation théâtrale de qualité par de jeunes artistes « non-bénévoles », Le Bateau Ivre entre en résistance contre cette formidable inversion des valeurs entre la culture et l'argent.

Trois jeunes compagnies professionnelles se sont réunies sur l'agglomération melunaise sous l'appellation Le Nouveau Cartel. Comme en leur temps Jovet, Dullin, Pitoëff et Baty s'étaient réunis par estime professionnelle et respect réciproque, nous créons le Nouveau Cartel qui aura pour objectif de défendre nos intérêts professionnels et moraux en référence à la Déclaration des Droits de la Culture.

Pour connaître le programme ou soutenir les actions du Nouveau Cartel, contactez la compagnie Le Bateau Ivre Théâtre, 21, rue des Aulnettes, 77000 Livry - tél./fax : 01 64 09 66 75.

LA CHESNAIE

Calendrier de la fin d'année :

- Anniversaires, à 15 h 30 : 25/11, 29/12 ;
- Exposition de peintures, M. Baumann, vernissage à 18 h 30 : 20/11 ;
- Repas à thème, à 19 h 30 : 20/11, la Martinique ;
- Après-midi cabaret, à 15 h 30 : 30/11 ;
- Cinéma, à 16 h 30 : 8/12 ;
- Vente de chocolats et de porcelaine, à 15 h 30 : 10/12 ;
- Spectacle Violette Fournier, à 15 h 30 : 16/12
- Repas de fin d'année, à 12 h : 29/12.



M^{me} la directrice du foyer-résidence a le sourire : la kermesse bat son plein (4 octobre) !

U.S.L.S.

La section randonnée de l'U.S.L.S. organise le samedi 5 décembre 1998 un déplacement à Paris pour participer à la randonnée Paris-Montmartre. Ce déplacement se fera en car au départ de Livry-sur-Seine en début d'après-midi, le retour étant prévu vers 21 heures. Cette randonnée de 10 kilomètres nous conduira dans le quartier du Sacré-Cœur, butte Montmartre, rue Lepic, etc.

Pour le printemps, l'équipe du bureau étudie un projet de sortie en Hollande pour une participation à une randonnée internationale.

Les sorties régulières ont toujours lieu les jeudis et dimanches matin à 9 heures, place de l'Église.

Pour tous renseignements :

M. Gaston Mathé, tél. 01 60 68 40 59,
M. Michel Métier, tél. 01 60 68 01 09.

LIVRY ENVIRONNEMENT

Le 20 septembre, journée du patrimoine, 89 communes sur 514 vous accueilleraient en Seine-et-Marne. Livry-sur-Seine était de celles-là. Vous avez pu effectuer les visites de l'église, du Fief du Pré, du château de Livry et de sa ferme, visites commentées par les occupants des lieux : Mme Derouard au nom de l'Association paroissiale pour l'église, Mme Fournié pour le Fief du Pré, M. et Mme de La Donchamps pour le château et M. Marchand pour la ferme. Cette journée, organisée par notre association, n'aurait pu avoir lieu sans leur autorisation et leur aimable concours, nous les en remercions. Plus de trois cent cinquante visiteurs furent dénombrés, démontrant l'intérêt que chacun porte à notre village et à son histoire. C'est pourquoi notre association a pour projet d'éditer un livret au goût du jour sur l'histoire de Livry. Ce projet ne peut aboutir sans votre concours. Vous avez de vieilles photos, des documents historiques, des souvenirs, contactez-nous au 01 60 68 40 50.

Notre association ne s'intéresse pas seulement au passé, mais également au présent et au futur. Le présent : Ainsi qu'annoncé en dernière minute dans le précédent Livry-Info, nous avons obtenu, avec l'aide de nos élus, le rétablissement de l'arrêt en gare de Livry du train partant de Melun à 18 h 15. Nous poursuivons notre action pour obtenir l'arrêt de tous les trains semi-directs.

Le futur : des membres de Livry-Environnement ont examiné en mairie le dossier de la zone d'aménagement concerté dite « du Parc de Livry ». Nous vous tiendrons au courant des remarques et commentaires enregistrés en mairie sur le cahier réservé à cet effet.

Le bloc-notes...

LES PETITS MINOTS

L'association a bien commencé sa deuxième année de fonctionnement et les diverses activités donnent satisfaction. Les ateliers ont lieu deux fois par mois, avec toujours de nombreuses idées, et les enfants réclament quand ils passent devant les locaux. Une fête a été organisée en juin, les assistantes maternelles avaient préparé discours et gâteaux et parents et enfants sont venus nombreux, ainsi que les élus : les réalisations et la cassette vidéo leur ont été présentées.

Les Petits Minots étaient présents au bric-à-brac où un stand vendait au bénéfice de l'association divers articles préparés par tous.

Depuis la rentrée, les ateliers ont redémarré avec les idées de l'animatrice et le matériel récemment acquis grâce à la subvention de la C.A.F.

La bonne volonté de tous et l'aide technique et financière - de la municipalité permettra de continuer à faire vivre l'association. Merci à tous pour les Petits Minots !



A.L.J.E.C.

Le 26 septembre, l'A.L.J.E.C. tenait son assemblée générale. Dans son rapport moral, le président Bandini mettait l'accent sur la bonne santé de l'association après une année de tran-



Les vaillants cyclistes de l'A.L.J.E.C. à Laguiole (Aveyron).

sition : les nouvelles activités marchent bien, les soirées récréatives retrouvent la fréquentation d'autrefois, les finances s'améliorent, en partie grâce à l'augmentation de 10 000 F de la subvention communale, mais l'insuffisance de pratiquants dans quelques disciplines pèse sur le résultat. Le principal souci du président reste le renouvellement du conseil d'administration par de nouveaux bénévoles désirant s'impliquer dans la vie de l'A.L.J.E.C. Le bureau élu le 15 octobre reconduit pour la 3^e fois J.-P. Bandini à la présidence, encadré de F. Mandy, secrétaire, R. Sergent, secrétaire-adjoint, E. Cantrel, trésorière et P.-Y. Chaillou, trésorier-adjoint.

Dates à retenir : 28/11 la choucroute, 31/12 le réveillon, 30/1 la soirée auvergnate, 7/2 expo modélisme.

Parmi les nombreuses disciplines pratiquées à l'A.L.J.E.C., la section cyclo est l'une des plus anciennes. Animée par D. Planès, elle vous donne rendez-vous les dimanches matin devant l'A.L.J.E.C., en hiver, sorties VTT en forêt. Renseignements au 01 64 09 51 89.

Quant au club des anciens, il a repris ses activités et vous attend tous les vendredis de 14 à 17 h 30 (une voiture peut aller vous chercher et vous ramener). Outre ces réunions amicales, de nombreuses sorties sont prévues cet hiver : voyage, théâtre,

restaurants, visite de l'Assemblée nationale, etc. Pour tous renseignements, L. Buchet, 01 60 68 27 34.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Le samedi 20 juin, près de 50 adhérents de la FNACA de Livry et de Bois-le-Roi ont pris la route de Semur-en-Auxois. Après un petit déjeuner copieux à Auxerre, nous avons visité les caves de Bally pour déguster un excellent Crémant avant d'arriver à Semur où nous attendait la municipalité pour une chaleureuse réception, au cours de laquelle M. le maire a remis au président Yves Houssin la médaille de la ville, puis le président de Semur a remis aux membres de notre bureau de magnifiques cadeaux. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, nous sommes passés à table pour déguster les spécialités de la région. Pour la digestion, il ne nous restait plus qu'à visiter la vieille ville avant de regagner notre village. Encore une bonne journée à mettre à l'actif des organisateurs.

En ce qui concerne les prochaines activités, sont prévus : loto en janvier, journée fruits de mer en mars et voyage fin juin.

Composition et impression
Imprimerie M.M. ☎ 01 64 10 46 46 RCS Melun B 316 806 009

Scans Cl.Pestourie.